

PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL

Commune de TOCQUEVILLE
SEANCE DU Mercredi 26 mars 2025 à 20h00

Le 26 mars 2025 à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de TOCQUEVILLE, s'est réuni, sous la présidence de Mme Chantal DUCOURET, maire.

Conseillers en exercice : 10
Présents : 8
Absent : 2
Procuration : 0
Votants : 8
Date de convocation du Conseil Municipal : 11/03/2025
Date d'affichage : 11/03/2025

PRESIDENCE : Chantal DUCOURET, maire

PRESENTS : Daniel Lebeury, Gisèle Lozier, Pierre Anthouard, Victor Mabire, Didier Loir, Philippe GOHEL, Marlène Lemoigne

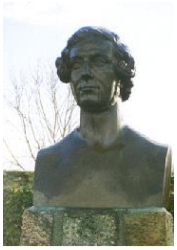
ABSENTS excusés : Jean-Guillaume de Tocqueville, Bruno Courbot

SECRETAIRE DE SEANCE : Pierre ANTHOUARD

- Ouverture et désignation du secrétaire de séance
- Approbation du PV du conseil du 27/11/2024
- Délibération approbation du Compte Financier Unique exercice 2024
- Délibération affectation du résultat exercice 2024
- Délibération vote du Budget Primitif exercice 2025
- Délibération vote des taux d'imposition 2025
- Délibération achat gerbe cérémonie commémorative Eurydice à Brillevast au compte 6232
- Affaires et questions diverses

OUVERTURE DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE ET APPROBATION DU PV DU DERNIER CONSEIL :

Mme le Maire ouvre la séance et demande à l'assemblée s'il y a des remarques à propos du PV du conseil du 27/11/2024.
Pas de remarque de la part des conseillers et à l'unanimité le PV est approuvé, on procède à la désignation du secrétaire de séance qui sera Pierre Anthouard.



PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL

Commune de TOCQUEVILLE
SEANCE DU Mercredi 26 mars 2025 à 20h00

DELIBERATION : approbation du Compte Financier Unique exercice 2024 :

Il est rappelé que le Compte Financier Unique est la fusion du compte administratif et du compte de gestion. Ce document unique permet une simplification administrative qui favorise la transparence et la lecture de l'information financière et ainsi d'améliorer la qualité des comptes entre l'ordonnateur et le comptable public.
Le CFU est présenté comme suit :

COMMUNE_DE_TOCQUEVILLE - MAIRIE_DE_TOCQUEVILLE - CFU - 2024

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N

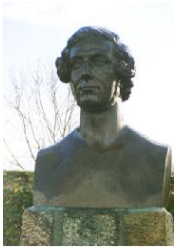
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	398 660,68	159 290,00	557 950,68
	Recettes réalisées (1)	B	269 206,30	173 719,35	442 925,65
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	343 545,47	214 620,58	558 166,05
	Dépenses réalisées (1)	E	239 063,69	144 055,32	383 119,01
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	30 142,61	29 664,03	59 806,64
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-55 115,21	55 330,58	215,37
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-24 972,60	84 994,61	60 022,01
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-24 972,60	84 994,61	60 022,01

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Hors la présence de Madame le Maire et sous la présidence de Monsieur Pierre ANTHOUARD, conseiller municipal, doyen de l'assemblée, le Compte Financier Unique 2024 est voté à l'unanimité des membres présents

DELIBERATION : affectation du résultat exercice 2024 :

Après avoir entendu le compte financier unique (CFU) de l'exercice 2024, considérant la régularité des opérations, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2024, constatant que le compte financier unique présente les résultats suivants, décide d'affecter le résultat comme suit :



PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL

Commune de TOCQUEVILLE
SEANCE DU Mercredi 26 mars 2025 à 20h00

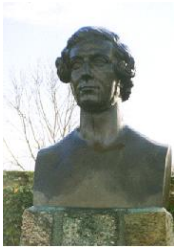
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		
Résultat de fonctionnement A Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		29 664.03 €
B Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte financier unique, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		55 330.58 €
C Résultat à affecter **= A+B (hors restes à réaliser)** **(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)**		**84 994.61 €**
D Solde d'exécution d'investissement		-24 972.60 €
E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)		0.00 €
Besoin de financement F	**=D+E**	**-24 972.60 €**
AFFECTATION = C	**=G+H**	**84 994.61 €**
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F		24 972.60 €
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)		60 022.01 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)		0.00 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal vote l'affectation du résultat 2024 tel que présenté.

DELIBERATION : vote du Budget Primitif exercice 2025 :

Mme le Maire donne lecture chapitre/chapitre du budget primitif 2025 et explique le mécanisme de construction d'un budget et précise les marges prises sur certains articles, liés notamment aux différentes agmentations.

FONCTIONNEMENT						
DEPENSES				**RECETTES**		
011	**CHARGES GENERALES**	**56 766.01 €**		**70**	**PRODUITS DOMANIAUX**	**5 000.00 €**
60611	Eau-Assainissement	200.00 €				
60612	Energie-Electricité	5 000.00 €				
60622	Carburants	650.00 €		70311	Concessions Cimetières	500.00 €
60623	Alimentation	0.00 €				
60621	Combustible	150.00 €				
				70323	Red. Occupation Dom. Pub.	500.00 €
60624	Produits de traitement	200.00 €				
60628	Achats non comptabilisés (plantes)	500.00 €				
60631	Produits d'entretien	200.00 €		70632	Location de salle	4 000.00 €

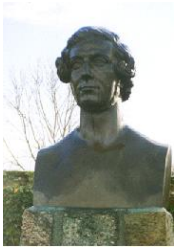


PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL

Commune de TOCQUEVILLE
SEANCE DU Mercredi 26 mars 2025 à 20h00

60632	Petits équipements	1 500.00 €
60633	Fournitures de Voirie	1 000.00 €
60636	Vêtements de Travail	100.00 €
6064	Fournitures Administratives	200.00 €
60668	Autres produits pharmaceutiques	50.00 €
6068	Autres Mat. et Fournit.	300.00 €
611	Contrat Prest.Services	2 500.00 €
61358	Location copieur	
61521	Entretien terrains	4 000.00 €
615221	Entretien bâtiments publics	3 000.00 €
615231	Entretien de voirie	6 000.00 €
615232	Entretien de réseau	4 203.00 €
61551	Entretien Mat.Roulants	1 500.00 €
61558	Entretien Biens Mobiliers	300.00 €
6156	Maintenance	2 500.00 €
6161	Multirisque	4 200.00 €
617	Etudes et Recherches	0.00 €
6182	Documentation Générale	300.00 €
6184	Formations	200.00 €
6188	Autres frais divers	100.00 €
6225	Ind.Comptable Régisseur	
6232	Fêtes et Cérémonies	3 200.00 €
6234	Réceptions	300.00 €
6236	Publications	0.00 €
6238	Divers (reliure)	0.00 €
624	Transport de Biens	0.00 €
6251	Voyages et déplacements	200.00 €
6251	Missions	
6261	Frais d'Affranchissement	100.00 €
6262	Frais Télécommunication	1 500.00 €
6281	Cotisations (frelons asiatiques…)	1 000.00 €
6282	Gardiennage Eglise	130.00 €
62876	Remb DSC solidarité	2 310.00 €
6288	Divers (réserve)	7 673.01 €
63512	Taxes Foncières	1 500.00 €

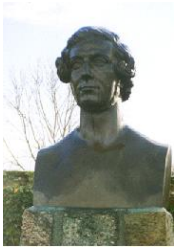
70876	rmb EPU	0.00 €
73	**IMPOTS ET TAXES**	**103 000.00 €**
73111	Taxes foncières et d'habitation	70 000.00 €
73112	CVAE	0.00 €
73118	Autres contributions directes	0.00 €
73211	Attribution de compensation	19 000.00 €
73212	Dot. de solidarité communautaire	7 000.00 €
73221	FNGIR	
732221	FPIC	
73223	Taxes Add. Droits Mutation	7 000.00 €
74	**DOTATIONS PARTICIPATIONS**	**43 500.00 €**
74111	D.G.F Forfaitaire	24 000.00 €
741121	Dotation solidarité rurale	7 500.00 €
741127	Dotation nationale de péréquation	4 000.00 €
742	Dotation aux élus locaux	4 800.00 €
744	FCTVA	1 600.00 €
74718	Autres participations état	0.00 €
74833	Compensation T.F.	1 600.00 €



PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL

Commune de TOCQUEVILLE
SEANCE DU Mercredi 26 mars 2025 à 20h00

FONCTIONNEMENT (SUITE)						
DEPENSES				RECETTES		
012	CHARGES PERSONNEL	54 400.00 €		75	AUTRES PRODUITS GESTION	16 360.00 €
64111	Personnel Titulaire	27 000.00 €		752	Revenus des Immeubles	16 000.00 €
64112	SFT	500.00 €		75888	Produits Divers Gest.Courante	360.00 €
64113	NBI	1 200.00 €				
64118	Indemnités	8 000.00 €		76	PRODUITS FINANCIERS	0.00 €
6218	CDG (Lise)	1 200.00 €		761	Produits Participations	
6451	URSSAF	5 000.00 €		762	Produits Immob.Financières	
6453	Caisses de Retraites CNRACL	8 000.00 €		768	Autres Produits	0.00 €
6458	Prévoyance	360.00 €				
6455	Assurance du Personnel	2 500.00 €		77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0.00 €
6456	FNC Supplém. Familial	0.00 €		755	Dédits Pénalités perçues	
6474	verst œuvres sociales	0.00 €		756	Libéralités reçues	
6475	Médecine du Travail	200.00 €		7718	Autres Produits Exceptionnels	
6458	Autre cotisations - ATIACL	0.00 €		773	Mandats annulés	
6478	autres charges sociales	0.00 €		757	Subventions exceptionnelles	
6332	Cotisations au FNAL	40.00 €		775	Produits Cessions Immobilisat.	
6336	CDG - CNFPT	300.00 €		7761	Diff. Négatives sur Cessions	
6338	Autres Taxes	100.00 €		777	Quote Part Subv. Invest. Transf	
65	AUT.CH.COURANTES	48 300.00 €				
65311	Indemnités Elus	18 000.00 €		79	TRANSFERTS DE CHARGES	0.00 €
65133	Secours d'urgence	300.00 €		7911	Indemnités de Sinistre	
65313	Cotisations Retraite	2 200.00 €		796	Charges Financières	
65315	Formation	200.00 €		797	Charges Exceptionnelles	
65316	Frais représentations du maire	100.00 €		013	ATTENUATION CHARGES	1 000.00 €
				6096	R.R.R. sur Achats non stockés	
65568	autres contributions	0.00 €		619	R.R.R. sur Services Ext.	
6558	frais de scolarité	25 000.00 €		629	R.R.R. sur Autres Serv. Ext.	
65888	AUTRES PAS arrondi de centimes	0.00 €		6419	Remb.sur Rémun.Personnel	1 000.00 €
65748	Subventions	2 500.00 €		6459	Remb.sur Charges sociales	
66	CHARGES FINANCIERES	7 100.00 €				
66111	Intérêts Emprunts	7 100.00 €				
6688	Autre	0.00 €				
67	CH.EXCEPTIONNELLES	0.00 €				
673	Titres annulés	0.00 €				
68	AMORTISSEMENTS-PROV.	3 174.00 €				
6811-042	Dotation Amortissements	3 174.00 €				
6817	Dotation Ch.Fct. à répartir	0.00 €				
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	13 345.00 €				
739221	Reversement au FNGIR	11 545.00 €				
739211	AC fonctionnement					
7392221	FPIC	1 800.00 €				
	Dépenses de l'exercice	183 085.01 €				
	Réserve	0.00 €			RECETTES DE L'EXERCICE	168 860.00 €
023	Virement Section Investis.	45 797.00 €		002	Excédent de Fonct. Reporté	60 022.01 €
	TOTAL DEPENSES	228 882.01 €			TOTAL RECETTES	228 882.01 €



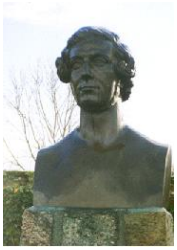
PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL

Commune de TOCQUEVILLE
SEANCE DU Mercredi 26 mars 2025 à 20h00

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		

	OPERATIONS NON AFFECTEES	**180 737.60 €**		**OPERATIONS NON AFFECTEES**	**111 943.60 €**
001	Solde d'Execution N-1	24 972.60 €	001	Solde d'Execution N-1	
1641	Capital des Emprunts	11 591.00 €	1068	Excédent de fct capitalisés	24 972.60 €
1641	Capital des emprunts (eglise)	140 000.00 €	021	Autofinancement	45 797.00 €
165	Cautions	1 000.00 €	165	Cautions	1 000.00 €
			10222	FCTVA	35 000.00 €
			10226	Taxe d'aménagement	2 000.00 €
2046	AC libres	3 174.00 €	28046-040	AMORTS AC	3 174.00 €
	OPERATIONS NON AFFECTEES	**50 870.00 €**		**OPERATIONS NON AFFECTEES**	**119 664.00 €**
2128	Autres batiments publics (clôture)	2 500.00 €	1323	Subv, département (église)	36 000.00 €
2313	drainage habitation	2 500.00 €	13251	FOND CONCOURS incendie	7 000.00 €
2151	Aménagement voirie (Godarderie)	10 500.00 €	13461	DETR (église)	34 816.00 €
2183	Autres matériels de bureau		13461	DETR (Incendie)	4 000.00 €
2188	Autre installation (piano, réfrig.,rad.)	6 000.00 €	1328	Association église	2 000.00 €
			1328	Fondation du patrimoine (sub.)	10 500.00 €
21568	Défense incendie	13 500.00 €	1328	Fondation partimoine (dons)	19 000.00 €
2313	Église – réserve	0.00 €			
2313	Eglise macrhé soldé ?				
458130	Dépenses obligatoires CAC	15 870.00 €	458230	Convention CAC 2022/2023	6 348.00 €
	TOTAL DEPENSES	**231 607.60 €**		**TOTAL RECETTES**	**231 607.60 €**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal vote le budget primitif 2025 tel que présenté.



PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL

Commune de TOCQUEVILLE
SEANCE DU Mercredi 26 mars 2025 à 20h00

DELIBERATION : vote des taux d'imposition 2025 :

Dans un contexte économique jugé encore difficile, le Conseil Municipal estime qu'il n'est pas souhaitable d'accentuer la pression fiscale communale.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de reconduire pour 2025 les taux d'imposition suivants :

- Foncier bâti : 36.24%
- Foncier non bâti : 26,57%
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 7,42%

DELIBERATION : Achat gerbe cérémonie commémorative Eurydice à Brillevast au compte 6232 :

Mme le Maire informe qu'en souvenir du naufrage du sous-marin l'Eurydice, qui a eu lieu le 4 Mars 1970 au large des côtes du Var ; la commune de Brillevast a organisé le 8 Mars 2025 une cérémonie commémorative, à laquelle la commune de Tocqueville a été conviée. En effet, on compte parmi les victimes un tocquevillais : Roland DUFOUR. Afin d'honorer la mémoire des victimes, la commune de Tocqueville a déposé une gerbe au monument aux morts lors ce cette cérémonie.
Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil accepte d'ajouter à la liste des cérémonies au 6232, la cérémonie du souvenir de l'Eurydice, et valide l'achat de la gerbe

AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

Le problème du trou effectué par Mr Lemière rue d'Ozeville pour l'évacuation de ses eaux pluviales a été abordée. Il est d'abord rappelé que ce trou réalisé sur la voie publique a été fait sans autorisation de la Mairie. Mr Lemière demande de réaliser une canalisation (de l'ordre de 30 mètres) pour relier l'évacuation de ses eaux pluviales provenant du trop-plein d'un réservoir de stockage à un regard d'évacuation de eaux de ruissellement : il demande à la commune de financer les buses et il effectuerait le travail. Le Conseil propose une solution alternative de creuser un volume de l'ordre de 1m3 qui sera rempli de caillou fourni par la commune, pour une évacuation par filtration naturelle de ce trop-plein.

Pierre Anthouard informe le Conseil de deux prochaines activités de l'Association de sauvegarde de l'église : Assemblée Générale le samedi 26 avril ; inauguration officielle des travaux de l'église prévue le 5 juillet en présence de l'évêque de Coutances.

Didier Loir annonce au conseil qu'il compte se présenter aux futures élections municipales et constituer une liste.

La séance est levée à 22h30

Le Maire, Chantal DUCOURET

Le Secrétaire de Séance,
Pierre ANTHOUARD